



01 Juillet 2015

NOUVELLES INCITATIONS COMMERCIALES :

Parlons vrai

**Si j'ai un problème
de rémunération variable,
je me débrouille tout seul**



BNP Paribas FACE A SES RESPONSABILITES.

Pour rappel ce dossier complexe n'a fait l'objet d'aucune négociation.

Cependant la CFDT a pu obtenir des avancées significatives détaillées dans notre information précédente ([lire ici le récapitulatif](#)).

D'après notre analyse, ce projet pourrait permettre de mieux prendre en compte la totalité des missions confiées aux commerciaux. De plus, plusieurs métiers oubliés aujourd'hui, pourront enfin prétendre à une rémunération variable.

Seule la mise en œuvre effective du projet en 2016 permettra de constater les manquements ou le bien fondé de ce dossier.

C'est pourquoi la CFDT, en tant qu'organisation syndicale responsable, a préféré **prendre acte** et laisser la Direction Générale face à ses choix. Nous souhaitons aussi nous inscrire dans une démarche d'améliorations et non de renoncement.

Lors de la mise en place de ce projet, faites nous remonter vos réactions, vos remarques, vos interrogations.

Nous reviendrons vers vous sous forme de sondage en 2016.

VOUS SEREZ LES SEULS JUGES.

Nous analyserons vos réponses et les porterons à la Direction.

Pour toutes ces raisons, rapprochez-vous de vos élus **CFDT**.